



## COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais  
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3  
Téléphone : (819) 771-4548 et télécopieur 771-5222

---

Compte-rendu de la réunion du COMITÉ DE PARENTS tenue le lundi 6 juin 2016, à 19 h, au Centre Mgr Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec)

**Présences** : Anne DomPierre, école Euclide-Lanthier, Alain Pilon, école Rapides-Deschênes, Silvia Barkany, école Internationale du Mont-Bleu (arrivée à 20 h 27), Nancy d'Agostino, école Jean-de-Brébeuf, Éric McMullen, école des Trois-Portages, Darlène Lozis, école Parc-de-la-Montagne, Geneviève Michon, école Saint-Jean-Bosco, Charles Leclerc, école Du Dôme, Lucie Lessard, école Saint-Rédempteur, Nathalie Laviolette, école au Cœur-des-Collines, Melissa Muduuli, école Du Marais (substitut), Anny Bourret, école de la Vallée-des-Voyageurs, Pierre Leduc, école des Tournesols, Yves Denoncourt, école des Cavaliers, Josée Francoeur, école secondaire Grande-Rivière, André Maurice, école secondaire Mont-Bleu (arrivé à 20 h 45), Serge Lafortune, école secondaire Mont-Bleu, (substitut), Jean-Claude Bouchard, directeur général, Marcel Lalonde, directeur général adjoint, et Renée Vianna, secrétaire, sous la présidence de Danny Lepage, école de l'Amérique-Française.

**Absences** : Nicolas Blais, école Côte-du-Nord, Christian Rheault, école internationale du Village (absence motivée), Céline Cléroux, école du Lac-des-Fées, Antoine Gomis, école du Plateau (absence motivée), Jean-Sébastien Provençal, école Vieux-Verger, Geneviève Gougeon, école du Grand-Boisé, Uman AlBabili, école Saint-Paul, Normand Robert, école Du Marais (absence motivée), Sabrina Bertrand, École des Deux-Ruisseaux, Émilie Huber, Comité EHDAA (absence motivée), Daniel Charlebois, école secondaire de l'île, Christine Renaud, école secondaire des Lacs.

### 1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, monsieur Danny Lepage, président, déclare la réunion ouverte à 19 h 04.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### Résolution 15-16-1351

Madame Nancy D'Agostino, appuyée par madame Anne DomPierre, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout :

- au point 6.1 Projet de règles budgétaires 2016-2017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3. ADOPTION DU COMPTE- RENDU DU 17 MAI 2016**

#### **Résolution 15-16-1352**

Monsieur Charles Leclerc, appuyé par monsieur Pierre Leduc, propose d'adopter le procès-verbal du 17 mai 2016, avec la modification suivante :

- au point 3, remplacer le nom de Nancy DomPierre par celui de Anne DomPierre;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **4. SUIVIS AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 17 mai 2016**

Monsieur Marcel Lalonde, directeur général adjoint, informe les membres qu'aucun candidat n'a été retenu pour le poste de protecteur de l'élève. Monsieur Raynald Labelle et madame Myriam Beauparlant, substitut, resteront en poste jusqu'à la nomination d'un protecteur de l'élève et de son substitut.

### **5. MOT DU PRÉSIDENT**

Le président remercie les membres du Comité de parents pour leur participation et leur implication dans les divers dossiers traités au comité. Il remercie également les administrateurs pour le soutien et les éclaircissements qu'ils ont apportés dans l'analyse de certains dossiers.

Il précise que la Fédération des comités de parents va demander au ministre de l'Éducation de repousser les consultations auprès des parents, prévues en septembre – octobre 2016. Le président informe les membres que les parents pourront répondre de diverses façons pour faire connaître leurs opinions. Il leur enverra le lien pour le formulaire dès qu'il sera mis en ligne.

Il propose aux membres, s'ils sont d'accord, de créer un sous-comité ayant pour objectif d'améliorer la régie interne et l'efficacité du Comité de parents de la CSPO. Après discussions, les membres font la recommandation ci-dessous.

#### **Résolution 15-16-1353**

Madame Anne DomPierre, appuyée par monsieur Éric McMullen, propose que le sous-comité d'amélioration du Comité de parents soit constitué de mesdames Geneviève Gougeon, Lucie Lessard, Anne DomPierre et de messieurs Serge Lafortune, Éric McMullen, Pierre Leduc et Danny Lepage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. RETOUR DE CONSULTATION – POLITIQUE RELATIVE AUX PREMIERS SOINS ET À LA SANTÉ DES ÉLÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS**

Monsieur Marcel Lalonde rappelle que les commentaires concernant la politique mentionnée ci-dessous peuvent toujours être envoyés à madame Patricia Ryan. La politique ayant pour but entre autres de préciser certains aspects de l'administration des premiers soins et des médicaments.

**Résolution 15-16-1354**

Madame Anny Bourret, appuyée par madame Anne DomPierre, propose que le Comité de parents reçoive la politique relative aux premiers soins et à la santé des élèves dans les établissements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. FONDATION DE LA CSPO**

Monsieur Serge Lafortune, membre de la Fondation, fait un bref historique de celle-ci. Il précise que c'est un organisme sans but lucratif. Il explique aux membres la mission qui consiste à solliciter, recueillir et administrer des dons en argent ou en biens et services dont l'objectif est d'appuyer la réalisation de projets d'école en lien avec la réussite éducative. Il donne des exemples de campagne de financement ainsi que des projets qui ont pu être réalisés. Il répond ensuite aux questions des membres.

Le président remercie monsieur Serge Lafortune pour sa présentation.

**8. RETOUR DE CONSULTATION – CRÉATION DU BASSIN DE L'ÉCOLE 034 ET MODIFICATIONS DES BASSINS DES ÉCOLES PRIMAIRES AVOISINANTES POUR 2017-2018**

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, fait un retour sur le document de consultation, la création du bassin de l'école 034 et les modifications des bassins des écoles primaires avoisinantes. Ce document a été ou sera soumis aux fins de consultation aux écoles et aux parents concernés, suivant un échéancier. Il explique les répercussions qu'engendreront les changements apportés aux bassins.

Les membres s'inquiètent des changements apportés depuis plusieurs années aux modifications de bassins des écoles, de l'étroitesse des espaces et de la réorganisation intérieure des locaux. Le directeur général est conscient du manque d'école dû à la recrudescence du développement domiciliaire. Il précise que d'autres écoles devront être créées (035 et écoles secondaires) et qu'à l'avenir, la commission scolaire sera consultée lors d'un développement domiciliaire.

Il leur mentionne que le Service de l'organisation scolaire présentera un projet de résolution au Conseil, après avoir reçu tous les commentaires. Les membres demandent de pouvoir voir le projet de résolution avant que celui-ci soit soumis au Conseil.

Certains membres s'étonnent qu'il y ait une différence lors des présentations faites. Le directeur général répond ensuite aux questions des membres.

### **Résolution 15-16-1355**

Monsieur Charles Leclerc, appuyé par monsieur Pierre Leduc, propose que le Comité de parents reçoive le document relatif à la création du bassin de l'école 034 et les modifications des bassins des écoles primaires avoisinantes avec l'ajout des commentaires reçus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. ENJEUX D'ACTUALITÉ**

### **6.1 PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES 2016-2017**

Monsieur Jean-Claude Bouchard soumet aux membres le projet de règles budgétaires 2016-2017, Il leur explique le fonctionnement, les allocations supplémentaires et les investissements que le ministère a prévus dans ces règles budgétaires. Il passe en revue les différents objectifs et mentionne que les compressions antérieures sont maintenues, mais qu'il n'y en a pas de nouvelles. Il précise que la commission scolaire est en croissance et que les fonds devront servir pour couvrir les frais d'acquisition de terrains. Il répond ensuite aux questions des membres.

Le président remercie monsieur Jean-Claude Bouchard pour ses explications.

## **10. RAPPORT DES COMITÉS**

### **10.1 COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT**

Monsieur Pierre Leduc informe les membres que le comité s'est penché sur le plan RDI, la répartition des immeubles, les actes d'établissement, l'ajout d'espaces, etc. Les membres s'informent pour savoir si l'augmentation du nombre d'élèves marcheurs permet de réaliser des économies.

## **10.2 COMITÉ DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS**

Le comité de partenariat et des communications s'est penché sur la refonte des sites internet, sur le site de la CSPO. Madame Nancy D'Agostino précise que tous les commentaires traitant de ces sujets peuvent être envoyés au comité de partenariat et des communications. D'autres sujets ont également été examinés, tels que les fonds ramassés par la Fondation, le problème de ristourne dans les écoles. On demande aux membres de faire appel à monsieur Pierre Ménard en cas de doute lors d'éventuelles ristournes. Monsieur Pierre Leduc informe les membres que le traiteur l'Indocile offre un repas gratuit aux enfants dont les parents ont passé une commande sur leur site internet. On demande d'informer le traiteur qu'il est interdit d'offrir des ristournes de cet ordre lorsque cela concerne les enfants.

Les membres demandent que les documents pour consultation concernant la nouvelle école (034) soient plus visibles sur le site de la CSPO. On demande aussi qu'un guide à l'intention des parents des nouveaux élèves soit mis sur le site de la CSPO.

## **10.3 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS**

Madame Josée Francoeur informe les membres que, lors de la rencontre du 31 mai, un portrait des entrées progressives des écoles leur a été présenté. Le comité s'est également penché sur les classes spécialisées. Elle demande si la demi-journée de l'entrée progressive est considérée comme une journée dans le décompte des journées de classe. On précise que lors de l'entrée progressive, certaines garderies d'école sont accessibles aux parents de ces enfants pour le restant de la journée.

## **10.4 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS**

Madame Nancy D'Agostino informe les membres qu'elle a participé au Congrès de la Fédération des comités de parents et leur fait un résumé. Le président informe les membres que la Fédération a changé l'horaire pour les rencontres de l'Assemblée générale et du Conseil général. De ce fait, madame Nancy D'Agostino et lui-même n'ont pas pu assurer le covoiturage, tel qu'il avait été envisagé. Il demande si c'est possible de rembourser les membres qui ont dû utiliser leur véhicule pour se rendre au Congrès. Après discussions, les membres font la recommandation suivante :

### **Résolution 15-16-1356**

Monsieur André Maurice, appuyé par monsieur Yves Denoncourt,

propose que le Comité de parents, étant donné les circonstances mentionnées ci-dessus, rembourse aux membres ayant utilisé leur véhicule pour se rendre au Congrès à Québec, la somme forfaitaire de 75 \$ (avec facture à l'appui) en tenant compte de la disponibilité budgétaire du comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **10.5 COMITÉ CONSULTATIF EHDA**

Madame Émilie Huber est absente, aucun rapport.

#### **10.6 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

Aucun rapport.

#### **10.7 TRÉSORIER**

Monsieur Éric McMullen n'a pas reçu les dernières données financières ni le solde du budget du comité. On demande aux membres d'envoyer le plus rapidement possible leurs frais de garde ou de déplacement afin d'être comptabilisés avant la fin de l'année scolaire.

#### **10.8 COMMISSAIRES-PARENTS**

Pas de rapport.

#### **10.9 ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMITÉS DE PARENTS**

Aucun rapport.

#### **10.10 FONDATION DE LA CSPO**

Ce point a été traité au point 9.

### **11. CORRESPONDANCE DU COMITÉ DE PARENTS**

Le président informe les membres qu'il a reçu une demande de la présidente de la CSPO, Madame Johanne Légaré, concernant un accès aux procès-verbaux, aux agendas de discussion du Comité de parents. Le président soumet aux membres cette demande. Après discussion, les membres viennent à la conclusion que les ordres du jour et les procès-verbaux sont accessibles sur le site de la CSPO, sous l'onglet "Comité de parents". On demande que les procès-verbaux soient mis plus rapidement sur le site.

## **12. AUTRES SUJETS (URGENCES)**

Madame Sylvia Barkany rappelle aux membres de ne pas oublier d'inclure une clause dans le contrat d'achat des terrains synthétiques pour l'entretien de ceux-ci. Des achats regroupés pourraient se faire par l'entremise du Service des ressources matérielles de la CSPO.

Les membres s'informent pour savoir si la Commission scolaire peut mettre fin aux ententes avec la ville pour les parcs/écoles et si la ville intervient dans les coûts d'entretien des aires de jeu.

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **Résolution 15-16-1357**

Madame Anne DomPierre, appuyée par madame Silvia Barkany, propose que le Comité des parents prenne fin à 21 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Président,  
Danny Lepage